

JUSTICE ■ Le service pénitentiaire d'insertion et de probation mobilisé

La grogne des agents du SPIP

Le personnel du SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) entend bien faire entendre sa voix sur le manque de reconnaissance de la profession.

C'est sur les marches du palais de justice que le personnel du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) s'est retrouvé jeudi vers 13 heures sous les couleurs de la CGT insertion probation. Un rassemblement qui avait pour cause le mécontentement du personnel dans une profession « en mal de reconnaissance et face à un cruel manque de moyens humains et financiers ».



RASSEMBLEMENT. Le collectif Insertion probation CGT 43 s'est retrouvé sur les marches du palais de justice du Puy jeudi à la mi-journée. PHOTO VINCENT JOLFRE

Une réforme statutaire reportée

Mais surtout, les agents protestaient contre l'abandon par le gouvernement Macron de la réforme statutaire de leur profession.

Une réforme qui prévoyait le passage en catégorie A de la fonction publique. Un passage pourtant « validé dans les plus hautes instances de l'administration pénitentiaire et du ministère de la justice et par la majorité des organisations syndicales. Cette réforme statutaire devait être mise en œuvre à par-

tir du 1^{er} février 2018 ». Mais tout est reporté.

Les SPIP ont pour objectif d'éviter aux auteurs d'infractions de récidiver à travers une prévention qui favorise « l'insertion ou la réinsertion sociale des personnes placées sous main de justice ». Si la profession est bien devenue « un réel maillon de la

chaîne pénale », elle tire aujourd'hui la sonnette d'alarme. « Les 3.000 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sont les seuls professionnels à prendre en charge l'ensemble des 250.000 personnes sous-main de justice », insiste la CGT insertion-probation. ■

Lionel Ciocchetto

lionel.ciocchetto@centrefrance.com

L'éveil du 3 Février 2018